

Chat GPT et IA : Approche méthodologique et pratique au sein des cabinets d'avocats et études de commissaires de justice

Vendredi 11 octobre 2024
de 14h à 18h

eurojuris.fr

Animé par :

Benjamin ALLOUCH
formateur ChatGPT et IA générative
Avec la participation de :

Thomas Porchet
Avocat à Poitiers
1927 Avocats
Et Capucine Varron-ChARRIER
Avocate à Toulon
Clamence Avocats

Horaires :

14h/18h
Soit 4 heures de formation

Lieu :

MAMA SHELTER LYON
13 rue Domer
69007 LYON

Spécialités / compétences :

ChatGPT & IA générative

Public visé :

Avocats, juristes, commissaires de
justice

Pré-requis :

Cette formation est ouverte aux
membres d'EUROJURIS de moins de
40 ans

Matériel demandé :

Le participant devra s'équiper d'un
ordinateur portable et créer un compte
gratuit ChatGPT

Renseignements :

Jémina TAILLEFOND
Et Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 3 septembre au 30
octobre 2024

Programme du séminaire

Objectifs : Au terme de cette formation le participant saura utiliser efficacement
l'Intelligence Artificielle pour ses recherches juridiques.

Programme pédagogique de la journée :

- 1. Introduction à ChatGPT et l'IA**
 - Bref historique de l'intelligence artificielle
 - La révolution ChatGPT dans le monde juridique
 - Le fonctionnement d'une IA générative
 - Cas d'usage pratique
- 2. Les différents outils d'IA générative dans le monde juridique**
 - Les IA génératives de texte
 - Les IA génératives d'images
 - Les autres IA génératives
 - Cas d'usage pratiques
- 3. Comprendre les limites de ChatGPT dans le cadre de
l'utilisation par un juriste**
 - Définition des erreurs et des hallucinations avec exemples
pratiques
 - Choses à ne pas demander
 - Choses encore trop complexes pour une IA
 - Protection des données et à la confidentialité
- 4. Le prompt, l'art de bien parler à une IA générative**
 - Qu'est-ce qu'un prompt ?
 - Définition d'un bon prompt
 - Évocation des meilleures techniques de prompting
- 5. Ateliers pratiques**
 - Environ 5 cas d'usage à appliquer dans les professions
juridiques selon les réponses au questionnaire

Dîner

A partir de 19h un dîner est organisé pour tous les participants, y compris ceux ne restant
pas dormir à l'hôtel. La participation au dîner est incluse dans le coût de l'inscription.

Chat GPT et IA : Approche méthodologique et pratique au sein des cabinets d'avocats et études de commissaires de justice

Vendredi 11 octobre 2024
de 14h à 18h

eurojuris.fr

Animé par :

Benjamin ALLOUCH

formateur ChatGPT et IA générative

Avec la participation de :

Thomas Porchet

Avocat à Poitiers

1927 Avocats

Et Capucine Varron-Charrier

Avocate à Toulon

Clamence Avocats

Horaires :

14h/18h

Soit 4 heures de formation

Lieu :

MAMA SHELTER LYON

13 rue Domer

69007 LYON

Spécialités / compétences :

ChatGPT & IA générative

Public visé :

Avocats, juristes, commissaires de
justice

Pré-requis :

Cette formation est ouverte aux
membres d'EUROJURIS de moins de
40 ans

Matériel demandé :

Le participant devra s'équiper d'un
ordinateur portable et créer un compte
gratuit ChatGPT

Renseignements :

Jémina TAILLEFOND

Et Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

82 avenue du Maine

75014 PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

formation@eurojuris.fr

Prise en charge :

Eurojuris France a obtenu la
certification Qualiopi pour les actions de
formation. Cette formation peut donc
être prise en charge par les organismes
financeurs. Numéro de déclaration
d'activité d'EUROJURIS France :
11 75 375 0575. Ce numéro de vaut pas
agrément de l'Etat.

Validité du programme du 3 septembre au 30
octobre 2024

Déroulé horaire de la demi-journée :

- 14h--14h30 : Introduction Chat GPT & IA
- 14h30-15h : Les différents outils d'IA générative
- 15h-15h30 : Comprendre les limites de ChatGPT
- 15h30-16h : Le prompt, l'art de bien parler à une IA générative
- 16h-17h45 : Ateliers pratiques
- 17h45-18h : Evaluation formative avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants

Méthode pédagogique utilisée et documents de fin de formation :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. A l'issue de la formation un questionnaire de satisfaction sera adressé au participant ainsi qu'une attestation de présence.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Inscription

- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris avec hébergement et dîner (nuit du vendredi au samedi): 450 € TTC, soit 375 € H.T.
- Je souhaite participer au séminaire au tarif Membre d'Eurojuris sans hébergement avec le dîner : 300 € TTC, soit 250 € H.T.

Cabinet - Société: Profession :

N° INSEE :

Modalités et délais d'inscription / d'annulation :

Merci de renvoyer ce bulletin d'inscription par mail à formation@eurojuris.fr ou par courrier à l'adresse suivante : Eurojuris France – 82 avenue du Maine – 75014 Paris. Vous pouvez également vous inscrire directement en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.eurojuris.fr/formations.htm>.

Aucune place ne sera réservée sans règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS France, ou à effectuer par virement.

Il est possible de s'inscrire en présentiel à une formation jusqu'à une semaine avant la formation, sauf dérogation expresse, dans la limite des places disponibles.

Seules les demandes de remboursement confirmées par écrit et reçues jusqu'à 30 jours avant le séminaire sont acceptées.